

CÔTE D'IVOIRE



| Aperçu |

Faits marquants

- L'amélioration de la situation sécuritaire observée depuis la fin de l'année 2012 en Côte d'Ivoire a permis au HCR d'atteindre presque totalement sa cible, qui était de rapatrier 20 000 réfugiés ivoiriens en 2013 : plus de 19 400 Ivoiriens ont regagné leur pays de leur plein gré.
- La Côte d'Ivoire a ratifié les Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie et publié une loi comportant des dispositions spéciales pour l'acquisition de la nationalité sur déclaration. Ceci devrait avoir un effet direct, positif, sur la réduction des cas d'apatridie dans le pays.
- La législation concernant les réfugiés et les demandeurs d'asile

a fait l'objet d'améliorations importantes, des amendements étant notamment apportés aux lois sur la nationalité et les questions foncières.

- Le statut de réfugié accordé aux réfugiés libériens a pris fin en juin 2012. En Côte d'Ivoire, quelque 1 500 d'entre eux ont opté pour l'intégration sur place, tandis qu'environ 1 800 demandaient à être exemptés de la clause de cessation.
- En 2013, un système de suivi de la protection a été mis en place pour faciliter la détection des problèmes de protection (physiques, juridiques et matériels) et l'évaluation de leur impact sur les populations concernées. Ce réseau a également permis

Présence du HCR | 2013

Nombre de bureaux	3
Total personnel	113
Effectif international	15
Effectif national	45
VNU	3
Autres	50

- de communiquer aux réfugiés ivoiriens des informations sur la situation dans leurs régions d'origine, de sorte qu'ils puissent prendre une décision en connaissance de cause sur leur rapatriement librement consenti.
- Outre la distribution de colis d'aide au retour à plus de 18 000 rapatriés, le HCR a assuré la mise en œuvre de projets axés sur la collectivité, destinés à renforcer la cohésion sociale dans les zones de retour.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2013, les populations relevant de la compétence du HCR en Côte d'Ivoire étaient formées réfugiés rapatriés ivoiriens, ayant fui le pays pour échapper aux violences générées par la crise post-électorale de 2010

et de 2011, de personnes rentrées d'exil depuis octobre 2011 ; de déplacés internes ; de réfugiés, principalement originaires du Libéria ; et d'apatrides.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Libéria	2 400	2 400	53	47
	Pays divers	600	600	44	32
Demandeurs d'asile	Libéria	270	270	48	38
	Pays divers	340	340	31	24
Déplacés internes	Côte d'Ivoire	24 000	24 000	-	-
Apatrides*	Apatrides	700 000	60 000	-	-
Déplacés de retour, y compris apparentés déplacés	Côte d'Ivoire	21 000	650	-	-
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Personnes à la charge de réfugiés	130	130	64	70
Réfugiés rapatriés**	Libéria	18 700	18 300	54	49
	Togo	700	700	54	49
	Pays divers	600	600	54	49
Total		768 740	107 990		

* Le nombre d'apatrides a été estimé par les autorités. Parmi les apatrides figurent des descendants d'immigrants et des enfants abandonnés à la naissance.

** La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés rapatriés.

| Résultats en 2013 |

Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé			
Résultats/impact : la cible du HCR était de rapatrier 20 000 réfugiés ivoiriens en 2013. Plus de 18 700 des 19 400 réfugiés rapatriés ont reçu une assistance, dont une allocation en espèces de 150 dollars E.-U. par adulte et de 100 dollars E.-U. par mineur, et des colis d'aide au retour contenant une bâche en plastique, un tapis de couchage synthétique, une couverture, une moustiquaire, des ustensiles de cuisine, du savon, un seau et un jerrycan. Le PAM leur a en outre fourni des vivres.			
Écarts : la situation sécuritaire instable, la saison des pluies et les inondations causées par plusieurs crues de la rivière Cavally ont dissuadé certains réfugiés de rentrer en Côte d'Ivoire.			
% de rapatriés recevant des colis d'aide au retour	Ivoiriens de retour	100%	96%
Coexistence pacifique avec les communautés locales encouragée			
Résultats/impact : en 2013, cinq activités sociales et culturelles, quatre réunions intercommunautaires et sept campagnes de sensibilisation ont été organisées au profit d'un millier de personnes dans le sud-ouest et à Abidjan. En outre, jusqu'à 35 projets destinés à encourager la coexistence pacifique, consistant par exemple à installer des pompes à eau et à remettre en état des marchés, ont été mis en œuvre.			
Nombre de projets mis en œuvre pour encourager la coexistence pacifique	Ivoiriens de retour/ retour volontaire ivoiriens	30	35
	Déplacés internes	15	13

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Résultats/impact : fin 2013, 500 enfants réfugiés avaient bénéficié d'une indemnité pour frais d'études : 325 étaient scolarisés dans le cycle primaire, 164 dans le cycle secondaire et 11 dans le cycle supérieur.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés	400	325
Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus			
Résultats/impact : près de 8 000 Ivoiriens de retour ont bénéficié du programme du HCR dans le secteur des abris. En 2013, le HCR et ses partenaires ont construit quelque 220 maisons et remis en état 160 habitations dans l'ouest. L'Organisation a également distribué des lots d'outils à plus de 2 500 bénéficiaires pour qu'ils puissent construire des abris.			
Écarts : en raison de contraintes financières, seuls 380 des 1 500 abris prévus ont été construits ou remis en état. Les personnes restantes risquent donc de contracter des maladies liées à l'insalubrité de leurs logements dans une région où les précipitations sont abondantes et où les moustiques prolifèrent.			
Nombre de lots d'outils et de matériaux distribués pour l'entretien des abris	Ivoiriens de retour	1 500	2 584
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Résultats/impact : en 2013, le HCR a appuyé 89 projets générateurs de revenus, concernant des magasins de savons faits maison, des boutiques de vêtements d'occasion, etc., dont 71 à Abidjan et 18 dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. En outre, quelque 204 familles –135 à San Pédro et 69 à Guiglo - ont été rapatriées de sites d'habitat spontané et installées dans des maisons. Ces familles ont reçu des subventions en espèces pour entreprendre des activités génératrices de revenus.			
Nombre de réfugiés ayant reçu des prêts	Réfugiés	360	593
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée			
Résultats/impact : pour prévenir la VSS, une vaste campagne de sensibilisation a été menée à Abidjan par les observateurs chargés du suivi de la protection. Dans l'ouest et le sud-ouest du pays, quelque 230 cas de violence sexiste, dont des viols, des mutilations génitales et des violences physiques et psychologiques, ont été constatés. Les victimes ont été orientées sur des centres sociaux pour y recevoir des soins médicaux et un soutien psychologique.			
En outre, deux sessions de formation à la lutte contre la VSS (prévention et réponse) ont été assurées auprès d'associations communautaires. Deux campagnes d'information ont été entreprises dans l'Ouest. Ces campagnes ont bénéficié aux réfugiés, aux Ivoiriens de retour, aux déplacés internes et aux communautés locales. Le HCR et ses partenaires ont mis en place des mécanismes d'orientation et de prise en charge des victimes.			
Écarts : le manque de soutien structuré pour les victimes de VSS et l'impunité dont jouissaient les agresseurs expliquent pourquoi de nombreuses victimes ont gardé le silence.			
Des mécanismes d'orientation et de prise en charge des victimes ont été mis en place et maintenus	Déplacés internes ivoiriens	Oui	Oui

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère des Affaires étrangères,
Ministère de la Justice, des Droits de
l'Homme et des Libertés publiques

ONG :

Association de Soutien à l'Autopromotion
Sanitaire Urbaine, Caritas, Comité pour le
bien-être des femmes, Conseil norvégien
pour les réfugiés

Autres :

OIM, PAM, UNOPS, VNU

Partenaires opérationnels

ONG :

Comité international de secours, *Save the
Children*

Autres :

CICR, PAM, PNUD, Service d'aide et
d'assistance aux réfugiés et apatrides,
UNICEF

Évaluation des résultats

L'environnement de protection offert aux personnes relevant de la compétence du HCR s'est amélioré en Côte d'Ivoire en 2013. Le nombre de réfugiés présents dans le pays a considérablement diminué lorsque le statut de réfugié des Libériens a pris fin. Quelque 1 500 réfugiés libériens ont opté pour l'intégration sur place, tandis qu'environ 1 800 demandaient à être exemptés de la clause de cessation. Les cas de ces derniers ont été examinés par la Commission nationale d'éligibilité et la Commission de recours qui, à fin décembre 2013, avaient statué sur leurs demandes.

Plusieurs milliers de réfugiés ivoiriens sont rentrés dans leur pays, par leurs propres moyens ou avec l'aide du HCR, qui comprenait des services de transport, des denrées alimentaires, des articles non alimentaires et des allocations en espèces.

Enfin, deux traités internationaux et instruments de protection de toute première importance, à savoir les Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie, ont été ratifiés.

Néanmoins, la voie de la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale était encore entravée par plusieurs obstacles, liés pour la plupart aux causes profondes de la crise ivoirienne, comme les conflits fonciers et la défiance entre communautés. En outre, des attaques lancées par des hommes armés dans la zone de Toulépleu en mars 2013 ont eu, pendant quelque temps, un effet négatif sur les intentions de retour, bien que la situation se soit progressivement normalisée.

L'administration civile était largement en place mais avait besoin de moyens supplémentaires pour assumer effectivement ses fonctions.

Collaboration avec les partenaires

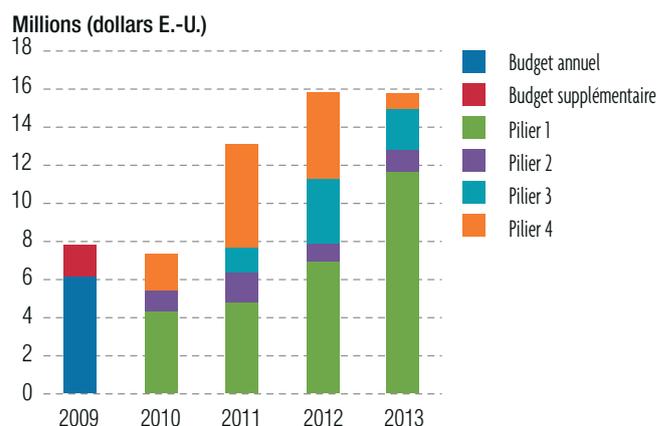
En 2013, le HCR a exécuté ses activités en coopération avec les autorités, des institutions onusiennes et des ONG nationales et internationales. Cette coopération était destinée à soutenir la gestion accrue, par le Gouvernement, des questions liées aux réfugiés, aux populations de retour, aux apatrides et aux déplacés internes.

Suite à la Décision du Comité des politiques du Secrétaire général sur les solutions durables, le HCR et le PNUD se sont attelés à l'élaboration d'une stratégie pour des solutions durables sous la houlette du Bureau du Coordonnateur résident et du Gouvernement. Cette stratégie visait à pérenniser les retours de l'ensemble des anciens déplacés internes et réfugiés ivoiriens.

Informations financières

Dépenses en Côte d'Ivoire | 2009-2013

Pendant plusieurs années, le montant des besoins financiers du HCR en Côte d'Ivoire a connu des fluctuations. Le budget de l'Organisation dans le pays avait été progressivement réduit jusqu'en 2011, année où les conséquences de la crise post-électorale ont nécessité un renforcement de la présence et une augmentation de la capacité opérationnelle. Du fait du rétablissement graduel de la paix et de la sécurité et du retour des déplacés internes et des réfugiés exilés dans les pays limitrophes, le budget a recommencé à diminuer en 2012. En 2013, l'Organisation avait besoin de 27,8 millions de dollars E.-U. pour achever son programme de rapatriement et développer ses activités d'aide à la réintégration. Les fonds disponibles ont permis de dépenser 15,6 millions, représentant 56 pour cent des besoins.



Budget, revenus et dépenses en Côte d'Ivoire | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	20 022 340	1 809 192	4 632 223	1 381 809	27 845 564

Revenus issus des contributions ¹	8 799 156	0	2 104 294	0	10 903 450
Autres fonds disponibles / transferts	2 726 772	1 185 138	660 473	823 984	5 396 367
Total des fonds disponibles	11 525 928	1 185 138	2 764 767	823 984	16 299 817

DÉPENSES PAR OBJECTIF

Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	0	48 100	0	30 145	78 245
Droit et politique générale	79 369	89 892	0	25 624	194 884
Institutions administratives et pratiques	271 369	0	0	0	271 369
Accès à l'assistance juridique et recours	125 943	0	0	0	125 943
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	61 255	0	0	0	61 255
Sous-total	537 936	137 992	0	55 769	731 696

Processus de protection et documents adéquats

Enregistrement et établissement de profils	37 662	0	0	25 624	63 285
Procédures de détermination du statut	112 882	0	0	0	112 882
Documents individuels	90 922	0	0	0	90 922
Enregistrement et documents d'état civil	277 427	247 820	0	0	525 246
Regroupement familial	0	0	0	0	0
Sous-total	518 892	247 820	0	25 624	792 336

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre les conséquences du conflit armé	129	0	0	168 515	168 643
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	268 271	0	0	98 648	366 919
Protection des enfants	271 887	0	0	0	271 887
Sous-total	540 287	0	0	267 162	807 449

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	322 524	0	198 110	0	520 634
Santé procréative et services liés au VIH	89 741	0	152 893	0	242 634
Eau	0	0	243 841	0	243 841
Abris et infrastructure	409 872	0	0	0	409 872
Articles ménagers et articles de base	19 256	0	34 832	0	54 088
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	50 594	0	0	0	50 594
Éducation	162 557	0	395 271	0	557 828
Sous-total	1 054 544	0	1 024 947	0	2 079 491
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Coexistence avec les communautés locales	341 772	0	403 691	236 994	982 457
Autosuffisance et moyens d'existence	650 233	0	0	0	650 233
Sous-total	992 005	0	403 691	236 994	1 632 690
<i>Solutions durables</i>					
Retour volontaire	4 458 532	0	0	68 811	4 527 343
Réintégration	106 412	0	186 510	0	292 922
Intégration	649 886	0	0	12 812	662 698
Réinstallation	112 862	0	0	0	112 862
Réduction des cas d'apatridie	0	197 668	0	0	197 668
Sous-total	5 327 693	197 668	186 510	81 623	5 793 493
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Coordination et partenariats	351 472	43 863	0	67 390	462 725
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	251 050	0	0	0	251 050
Sous-total	602 521	43 863	0	67 390	713 775
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	737 530	241 545	254 655	0	1 233 730
Gestion des opérations, coordination et appui	466 386	243 741	(237)	257	710 147
Sous-total	1 203 916	485 286	254 418	257	1 943 877
<i>Appui régional et au Siège</i>					
Solde des versements aux partenaires d'exécution	748 133	72 510	213 369	89 165	1 123 177
Total	11 525 928	1 185 138	2 082 935	823 984	15 617 985

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.